

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

Réfection du sol du gymnase 2 de la Ville de SEMUR-EN-AUXOIS

I- GENERALITES, NORMES ET REGLEMENTS DIVERS

Le présent document a pour objet de définir les prestations nécessaires à la réalisation d'un revêtement de sol sportif intérieur, en rénovation de l'existant, et de permettre aux entreprises consultées d'établir leur proposition sans restrictions, ni réserves, après avoir pris connaissance des lieux.

Ces travaux sont localisés dans le gymnase G2, Rue du Champ de Foire, 21140 Semur-en-Auxois.

Surface : 1100 m²

Les travaux seront réalisés selon les règles de l'art, les textes en vigueur au jour de la remise des plis, et notamment :

- les Documents Techniques Unifiés (D.T.U.),
- les Normes Européennes,
- les Normes françaises, et plus particulièrement :
 - La Norme NF. P 90-202 : Supports de revêtements des sols sportifs
 - La Norme NF EN 14-904 : Sols multisports intérieurs
 - La Norme NF EN 13-036 : Méthode de mesurage de l'adhérence d'une surface
 - Titre de qualification QUALISPORT 1522
 - Certification MARQUE NF Sol sportif intérieurs
- les règlements sanitaires,
- les normes de sécurité et d'hygiène,
- les règles de sécurité, en cas d'incendie
- avis des fédérations sportives concernées. (FFH)

Dans le cas où des modifications seraient apportées à ces normes ou règlements avant

l'exécution des travaux, les entrepreneurs devraient se conformer aux nouvelles dispositions.

II. PROVENANCE ET QUALITE DES MATERIAUX

II.1. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Les travaux de préparation des supports : ponçage et mise à niveau.
- La fourniture et la mise en œuvre du revêtement sportif.
- Les tracés de lignes de jeux réglementaires
- Les barres de seuils à chaque passage et changement de revêtement.
- Le recouvrement des couvercles de protection des équipements sportifs

II.2. Analyse et choix des matériaux

II.2.1. Préparation des supports

Les supports seront préparés suivant les exigences de la norme NF P 90 202. Le ponçage du revêtement existant sera effectué sur l'intégralité de la surface.

II.2.2. Revêtement

Les caractéristiques des revêtements proposés devront satisfaire aux exigences de la norme NF EN 14-904 catégorie **P2** (juin 2006).

Analyse et choix des matériaux

Le revêtement de sol sera de type préfabriqué à déformation élastique ponctuelle (**P2**) en lès constitué d'une couche d'usure supérieure homogène sans traitement de surface assemblée par collage sur une couche inférieure désolidarisée du support apportant les qualités de déformation verticale et d'absorption des chocs.

La couche d'usure sera de type pleine masse, son assemblage sera prévu sans cordon de soudure.

La couche inférieure sera constituée d'une mousse de PU à cellules ouvertes directement liée à une couche intercalaire, le mode de mise en œuvre sera conforme aux exigences des normes précitées, de type collé sur sous couche d'interposition.

Une attention particulière sera portée aux capacités de résistance mécanique du revêtement (chocs et poinçonnement), Le système mis en œuvre devra en tout état de cause pouvoir être utilisé dans toutes ses configurations sans ajout de protections.

Les lignes de jeu seront réalisées par peinture et selon un mode opératoire adapté au revêtement, elles délimitent les jeux Handball (1), Volley entraînement (3), Volley (1) et Badminton (7).

II.2.3. Origines des matériaux

L'entreprise devra fournir la fiche technique établie par le fabricant et/ou ses sous-traitants, la qualité et la quantité des produits mis en œuvre.

III. MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX

Les travaux devront être exécutés par une température correspondant aux exigences du produit, et selon les dispositions prévues par le fabricant.

Le candidat fournira un planning d'exécution de l'intégralité des travaux.

Le candidat fournira un protocole d'entretien et de maintenance du revêtement et se tiendra au service du maître d'ouvrage afin d'explicitier sur site, avec les personnels concernés les méthodes et solutions employées afin d'assurer le parfait entretien en fonction de l'usage. Le candidat se tiendra prêt à intervenir sur site afin de faire la démonstration de la méthodologie d'entretien adaptée.